

Généralités :

Superficie : 2,7 hectares

Profondeur max : 2,5 mètres

Poissons recherchés :

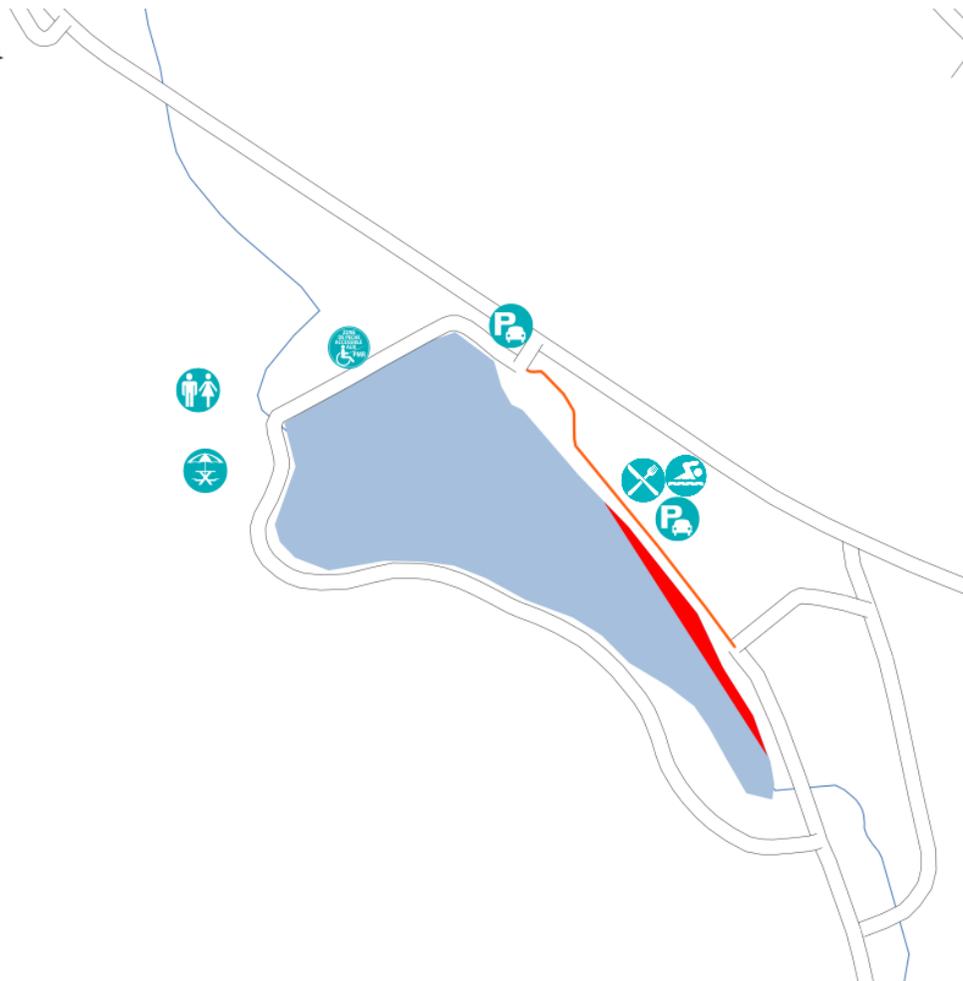
Carnassiers, poissons blancs, carpes



Présentation :

Il est possible de faire le tour presque complet de ce lac en voiture, ce qui facilite la dépose du matériel. Longtemps réservé aux pêcheurs de l'AAPPMA locale, ce lac est ouvert à tous depuis 2024.

Attention, il existe une réglementation spécifique : la pêche est en no-kill black-bass du dernier samedi d'avril au 30 juin inclus



 Pêche interdite
ou réserve de pêche

0 100 200 m